

Garantie prolongée de 2 ans

Le reconditionné de Convena Distribution

- Tous les produits remis à neuf certifiés Convena sont garantis au minimum un an.
- Une garantie supplémentaire de 2 ans est disponible pour le produit moyennant des frais de 15 % du prix de vente net du produit. Avec la garantie offerte d'un an, cela vous donne une garantie totale de 3 ans.
- Aucune garantie supplémentaire de 2 ans sur les batteries n'est possible.

Exclusion de garantie

- Si le produit s'est avéré défectueux après l'expiration de la période de garantie.
- La garantie est annulée par le retrait ou le remplacement du produit ou de l'identification de la pièce ou de l'étiquette du numéro de série.
- Si le produit a été mal utilisé, mal traité ou soumis à un démontage/modification non autorisé, placé dans un environnement physique ou d'exploitation inapproprié, mal entretenu par le client, ou en cas de défaillance causée par un accident ou toute autre cause dont Convena Distribution A/S n'est pas responsable. Convena Distribution A/S déterminera ces conditions.
- Le produit est endommagé au-delà de toute réparation en raison d'un cas de force majeure, par exemple, mais sans s'y limiter, une catastrophe naturelle telle qu'un éclair, une inondation, un tremblement de terre, etc.

Politique de Garantie

- Toute la garantie s'effectue sous les conditions de "Retour à la base".
- Tous les retours doivent être accompagnés d'un formulaire RMA avec un numéro RMA valide émis par Convena Distribution A/S. [En savoir plus sur RMA sur notre site Web >](#)
- Tous les articles qui nous sont retournés et qui ne présentent aucun défaut seront sujets à des frais de service et vous seront retournés avec les frais de port dus.
- Tous les articles retournés doivent être soigneusement emballés afin d'éviter tout dommage pendant le transport. Si possible, veuillez utiliser l'emballage d'origine. Tout article reçu qui a été endommagé pendant le transport ne sera pas couvert par la garantie.
- Nous réparerons, remplacerons ou rembourserons les articles défectueux sous garantie, à notre seule discrétion.
- Nous vous retournerons l'appareil réparé ou remplacé sans frais.
- Convena Distribution A/S ne peut être tenu responsable de toute perte de données sur les unités reçues. Veuillez effectuer une copie de sauvegarde avant d'expédier l'article.
- L'indemnité de mort à l'arrivée (DOA) n'est prise en compte que si la demande de règlement est reçue dans les 30 jours suivant l'émission de la facture. Tous les retours DOA doivent être emballés dans la boîte d'origine, tous les accessoires doivent être retournés avec le produit. Les produits DOA seront remplacés. Si l'article a été physiquement endommagé, la garantie DOA sera annulée.

